



## Le droit de grève chez les Pompiers prend feu

Suite à la décision du Service Départemental d'incendie et de secours du Rhône de restreindre le droit de grève, les syndicats CGT-SUD-SNSPP et UNSA ont rencontré de Directeur départemental des Sapeurs-pompiers du Rhône vendredi 2 décembre 2011 pour ouvrir le dialogue sur le droit de grève.

Nous lui avons rappelé les droit fondamentaux de ce droit constitutionnel et demandé le retrait de ce projet en préalable à toute discussion. La réunion n'aura durée que 30 minutes,le Directeur Départemental reste campé sur ses positions et refuse le dialogue social. Le préfet du Rhône et le Président du CA Michel Mercier ont aussi tôt été alertés.

Les OS contre ce passage en force ont appelé les Sapeurs pompiers du Rhône hier soir à suivre le mouvement de grève national déposé par la CGT et les autres OS contre les lois d'austérité de l'état ainsi que la remise en question du droit de grève à partir de 0h ce mardi 13 décembre.

Le mouvement a été assez suivie cette nuit avec des réquisitions dans l'urgence et ce matin à 8h c'est pas moins de 4 compagnie de Sapeurs pompiers ou 100% des sapeurs pompiers gréviste ne ce sont pas présenté à leur garde ce matin. Là encore des ordres de maintien de la garde de nuit ont été fait dans l'urgence pour assurer un service minimum.

Le préfet et le Président du CA ont été informé de la situation.